Thierry Mandon veut entamer la transformation numérique de l’Etat

	Thierry Mandon veut entamer la transformation numérique de l’Etat

Le secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification, annonce un vaste plan pour accélérer la transformation digitale de l'Etat. Elle passe par plus d'open data, la mise en place de plusieurs projets numériques ou encore la création de « correspondants digitaux » dans les administrations.

2015 sera probablement l'année de grands changements en terme de « numérisation » de l'Etat. Déjà l'année dernière, le gouvernement avait annoncé plusieurs projets concernant le numérique. Nous pensons par exemple à la réorganisation des infrastructures, à la création d'un service interministériel créé par la DISIC ou encore au programme « Dites-le nous une seule fois ». Rappelons également qu'en décembre dernier, Axelle Lemaire avait quant à elle confirmé le lancement « début 2015 » de l'Agence Française du Numérique. Plus globalement, le rapport Lemoine rendu en novembre 2014 donnait lui aussi de nombreuses pistes de réflexion « pour adapter l'économie française à la transformation numérique ».
Les pistes sont donc nombreuses mais le secrétaire d'État à la Réforme de l'État et à la Simplification Thierry Mandon a donné plus de détails sur les chantiers à venir cette année. Le premier « paquet » concerne l'open data avec 4 mesures concrètes :
• L'ouverture des données en « open data » deviendra la « règle générale »
• L'utilisation sera gratuite
• L'utilisation de ces données sera également « conforme aux règles européennes pour certaines redevances »
• De nouveau pouvoirs seront données à l'administrateur général des données pour notamment régler les éventuels « conflits entre administrations »

Transformation numérique et correspondants digitaux
Thierry Mandon veut surtout accélérer la transformation numérique de l'Etat ; un thème qui concerne également les entreprises privés. « Il y a une nécessité de révolutionner le management du changement dans l'Etat », explique-t-il. Car selon lui, la « culture digitale est insuffisamment partagée et comprise dans les administrations » et cela doit entraîner un « programme massif de diffusion de la culture digitale » dans l'Etat.

Thierry Mandon, lors du débat d'orientation pour la stratégie numérique de la France

S'il faut attendre la concrétisation de tous ces projets, il faut d'abord saluer la prise de conscience du secrétaire d'État, qui est déjà en soi une première étape importante à franchir. D'ailleurs, il se livre à une analyse intéressante : « La révolution numérique implique de grands changements pour les grandes entreprises et les grandes administrations. Elles sont encore organisées de manière hiérarchique, autoritaire, quand le numérique impose une vraie démocratisation et des mises en place de politiques publiques, déhiérarchisées. Les grandes organisations ont et auront à piloter cette transformation qui sera longue ».
Pour diffuser cette « culture digitale », Thierry Mandon annonce également la création d'un nouveau statut, celui des « correspondants digitaux ». Ils auront la responsabilité de définir « la mise en œuvre des politiques numériques et de faire l'interface avec les usagers ».

En phase avec le président du Syntec Numérique

Interrogé récemment par nos soins, le président du Syntec Numérique Guy Mamou-Mani saluait « l'excellente orientation prise par Thierry Mandon ». Toutefois, il est aussi amer et critique sur l'usage qui est fait des outils numériques. « L'application de paiement des impôts en ligne est superbe, mais utilisée par 1/3 des foyers fiscaux français. Tout comme MonServicePublic est un outil génial mais sous utilisé. Pourquoi ? », s'interrogeait-il, rappelant que la France est « un pays extraordinaire » en la matière. En 2015, il attend le déploiement de tous ces projets et surtout « un Etat plus léger, moins cher et plus efficace ».

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire…

Source : http://www.linformaticien.com/actualites/id/35431/thierry-mandon-veut-entamer-la-transformation-numerique-de-l-etat.aspx
par Emilien Ercolani